



## LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DES ADOLESCENT.E.S (3-15 ANS)

Le milieu scolaire, les services d'accueil péri et extra scolaires, l'éducation spécialisée sont des espaces soutenant l'autonomie, la créativité, la coopération, la découverte de soi et des autres. Les compétences psychosociales contribuent au bien-être individuel, collectif et à la réussite éducative. Cette formation définit les compétences psychosociales et permet d'identifier des postures professionnelles et des modes d'animation soutenant leur développement chez les enfants et les adolescent.e.s.

SESSION AURAY | 28 & 29 MARS

SESSION QUIMPER | 6 & 7 JUIN

SESSION RENNES | 10 & 11 OCTOBRE

### ● Profil des stagiaires

Professionnel.le .s, du milieu scolaire, péri-extra- scolaire et de l'éducation spécialisée, exerçant auprès d'enfants et/ou d'adolescent.e.s de 3 à 15 ans

### ● Prérequis

Vouloir intégrer dans ses pratiques professionnelles une démarche pédagogique, des actions ou projets pédagogiques/éducatifs, qui soutiennent le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescent.e.s

### ● Objectif de formation

Développer les compétences psychosociales des enfants et des adolescent.e.s (3-15 ans)

### ● Objectifs pédagogiques

- Définir les compétences psychosociales
- Identifier des postures professionnelles favorables au développement des compétences psychosociales des enfants et adolescent.e.s
- Sélectionner des activités éducatives qui développent les compétences psychosociales des enfants et adolescent.e.s
- Lister des ressources permettant d'accompagner les actions

### ● Contenu de la formation

#### Module (2j, 14h)

- Définition des Compétences PsychoSociales (CPS)
- Les compétences psychosociales en pratique :
  - › Identification de postures professionnelles favorables
  - › Découverte et appropriation d'outils pédagogiques & de techniques d'animation, notamment en collectif
  - › Repérage de ressources pédagogiques complémentaires

### ● Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.rice.s
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie

## ● Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

## ● Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e, les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.rices, et de respecter les mesures sanitaires en vigueur, le cas échéant.

## ● Durée et modalité

Formation en présentiel  
(2j, 14h)

## ● Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.

## ● Sessions

▶ Auray	<b>28 et 29 mars</b> (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Maud Begnic Chargée de projets et d'ingénierie Ireps Bretagne
▶ Quimper	<b>6 et 7 juin</b> (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Yves Costiou Chargé de projets et d'ingénierie Ireps Bretagne
▶ Rennes	<b>10 et 11 octobre</b> (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Valérie Lemonnier Chargée de projets et d'ingénierie Ireps Bretagne

## ● Préinscription en ligne

Avant de vous inscrire vérifiez, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des prérequis mentionnés,
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Marjolaine Calmel, [contact@irepsbretagne.fr](mailto:contact@irepsbretagne.fr)

### Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation **Les compétences psychosociales des enfants et adolescent.e.s** et cliquez sur le bouton Préinscription.

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

## ● Contact

Marjolaine Calmel, [contact@irepsbretagne.fr](mailto:contact@irepsbretagne.fr)